

Quels enjeux pour la profession vétérinaire dans les filières équine face aux attentes sociétales du bien-être des équidés.

Séance de l'Académie vétérinaire de France, le bien-être animal dans la filière équine, 27 avril 2023

Jean-Yves GAUCHOT, DVM, Président de la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France, Président du RESPE (Réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine), ancien Président de l'Association Vétérinaire Equine Française, Vice-Président de la Ligue Française de Protection du Cheval, Président d'Equ'Institut, membre correspondant de l'Académie Vétérinaire de France.

jygauchot@wanadoo.fr Clinique Vétérinaire Terre de Fontenille 24260 Le Bugue, France

La domestication du cheval a représenté un point de bascule dans l'histoire des civilisations. Aujourd'hui l'usage du cheval en occident est quasiment centré sur les loisirs l'utilisation sportive et courses, à contrario d'autres pays où il reste un animal de travail.

Les gens de chevaux ne représentent plus qu'une infime partie de la société. C'est un tournant qui s'exacerbe depuis les années 2000.

La notion de bien-être animal en filière équine doit s'aborder dans un contexte qui doit prendre en compte : le repli de la filière sur elle-même, la disparition des hommes de chevaux, des citoyens ignorants qui ne connaissent rien à l'éthogramme des animaux domestiques, et encore moins du cheval, et enfin le cheval lui-même devenu un compagnon. Les anti-spécistes voient dans l'équitation et les courses de la maltraitance animale. En mars 2023 au niveau européen une initiative citoyenne européenne (ICE) intitulée "End The Horse Slaughter Age" a été enregistrée le 22 mars. Cette ICE demande entre autres l'interdiction de l'abattage des chevaux.

La profession vétérinaire et plus particulièrement le praticien en tant que professionnel réglementé est à l'interface entre le cheval et son utilisateur. Le statut agricole, le dopage, l'utilisation sportive, la médicalisation sont désormais des sujets sociétaux.

Ainsi, les vétérinaires aussi doivent reconsidérer certaines pratiques dont ils sont les témoins au quotidien.

Le vétérinaire est un expert de la santé animale mais aussi un passeur de connaissances et de messages au grand public, à ses clients professionnels, amateurs, voire impétrants.

Sa pratique, fondée sur un savoir académique et scientifique doit être guidée par le respect du cheval et celui de son client, tout en restant à l'écoute des attentes sociétales.

Les 20 années passées ont apporté au vétérinaire équin de formidables avancées scientifiques et techniques, ce qui lui a permis d'être meilleur techniquement mais le moment de l'analyse de cette période est désormais arrivé pour positionner les soins du cheval au bon endroit sur l'échelle du bien-être animal, sans aller dans « l'hyper soin » qui pourrait être assimilé à une forme de maltraitance.

Collectivement la profession doit sans cesse se remettre en cause et dénoncer les mauvaises pratiques et les déviations, mais aussi se questionner sur la justification de ses actes : il en va de l'essence même de notre profession et de l'avenir de la filière équine.

Enfin, et c'est essentiel, c'est à la profession vétérinaire équine tant au niveau national qu'international d'être force de proposition dans le débat public, et ce de manière totalement indépendante, sans se départir d'évaluer de manière critique ses propres pratiques. Une telle démarche salutaire doit permettre à notre profession d'adopter sur des fondements moraux et des critères scientifiques d'évaluation de la bien traitance animale une attitude d'éthique de transgression.